

**DOSSIER CANDIDATURE  
SECTION SPORTIVE SCOLAIRE  
GARÇONS  
LYCEE PARC IMPERIAL  
NICE  
2019/2020**



**MODALITES DE RECRUTEMENT  
JOURNEE DE SELECTION  
MERCREDI 29 MAI 2019  
13H30 16H  
GYMNASE DU PARC IMPERIAL**

# ECHEANCIER

Le recrutement est ouvert aux garçons nés en 2004, 2003 et 2002 scolarisés en 3ème, 2nde ou exceptionnellement Première en 2018-2019.

- **VENDREDI 23 MAI 2019** : Fin du dépôt des candidatures ;

Transmettre le dossier à l'adresse suivante :

LYCEE DU PARC IMPERIAL – à l'intention du secrétariat du proviseur-adjoint, 2  
AVENUE PAUL ARENE 06050 NICE CEDEX

**Etape 1** : lors de la « journée » de recrutement, les candidats seront tous convoqués pour des tests de sélection sportive. Les joueurs admis sportivement, seront classés. Seuls les joueurs sélectionnés passeront à l'étape suivante.

**Etape 2** : en mai/juin, une commission composée d'enseignants, de CPE et de personnels de direction se réunira et étudiera les dossiers scolaires. Seuls les élèves sélectionnés passeront à l'étape suivante en respectant le classement sportif.

**Etape 3** : fin août le lycée validera scolairement les inscriptions en fonction du nombre de places disponibles dans les classes de Seconde, Première ou exceptionnellement Terminale. Le secrétariat du Parc Impérial prendra contact directement avec votre lycée de secteur pour les formalités administratives. Seuls les élèves les mieux classés en fonction du nombre de places disponibles passeront à l'étape suivante en respectant le classement sportif.

**Etape 4** : durant l'été et avant la rentrée, une visite médicale « poussée » prise en charge par les familles sera subie par les sélectionnés. C'est seulement à l'issue de cette validation médicale que votre enfant sera considéré comme définitivement admis en Section Sportive Handball au lycée du Parc Impérial.

Les élèves de cette section sportive auront 2 entraînements par semaine et doivent participer aux compétitions UNSS en s'inscrivant obligatoirement à l'Association Sportive du lycée.

# **PRESENTATION**

## **REGLEMENT INTERIEUR DE LA SECTION SPORTIVE HANDBALL**

### **ADDITIF AU REGLEMENT GENERAL DU LYCEE DU PARC IMPERIAL (Vie Scolaire)**

Ce règlement spécifique ne se substitue pas à celui du lycée, il le complète.

Tout joueur candidat à la Section Sportive Handball du Parc Impérial s'engage à respecter les éléments suivants :

#### **I- ADDITIF SCOLAIRE**

##### **Article 1 :**

Les résultats scolaires déterminent le maintien ou non de l'élève en Section Sportive d'année en année.

##### **Article 2 :**

L'échec scolaire n'entraîne pas le redoublement automatique en Section Sportive.  
Le dossier de l'élève est réétudié en vue du maintien ou de la réorientation vers l'établissement scolaire de secteur.

##### **Article 3 :**

Dans le cas d'un arrêt temporaire ou définitif en cours d'année des activités de l'élève au sein de la Section Sportive, motivé par une décision de la commission scolaire, technique ou médicale, la scolarité de l'élève au Lycée du parc impérial n'est pas remise en cause.  
Dans le cas d'un abandon non justifié en cours d'année, le maintien de la scolarité au lycée du parc impérial est soumis à l'avis du chef d'établissement.

##### **Article 4 :**

En cas d'absence en cours, les parents et l'élève doivent respecter scrupuleusement les formalités administratives incluses dans le règlement intérieur général du lycée, sans oublier de prévenir impérativement le responsable sportif de la Section Sportive.

##### **Article 5 :**

Les études aménagées ou travail personnel en études programmés dans les temps laissés libres par l'entraînement sont obligatoires.

## II-ADDITIF SPORTIF

### Article 6 :

L'élève se conformera aux recommandations et obligations faites par les responsables sportifs concernant le comportement et les attitudes liés à son statut d'athlète de la Section Sportive (représentation de la Section Sportive en compétition, stages..., interdiction formelle de fumer, pas de consommation d'alcool ou de produit illicite : cannabis, produits dopants et...).

Le bizutage ou toutes formes de pratique pouvant être apparentées sont interdites par la loi, ils entraîneront de fait l'exclusion immédiate.

Tous ces points seront précisés lors de la réunion de rentrée avec les élèves.

Les résultats sportifs et le comportement assidu et motivé déterminent le maintien ou non de l'élève en Section Sportive, d'année en année.

**Chaque année, un bilan est effectué et le maintien ou non est déterminé après un entretien avec la famille et le jeune sportif en fin d'année scolaire.**

### Article 7 :

Les entraînements sont obligatoires sauf dérogation accordée exclusivement par l'entraîneur, le médecin ou l'administration scolaire.

En cas de blessure, l'athlète doit être présent sur le lieu d'entraînement (problème de responsabilité), sauf demande de la famille.

## III-ADDITIF MEDICAL

### Article 8 :

Les athlètes sont soumis chaque année à un suivi médical conformément aux textes en vigueur.

Un certificat médical d'aptitude à la pratique compétitive de l'activité sera exigé pour suivre les enseignements de la section sportive scolaire (Cf. Modèle « Fiche médicale en vue d'une scolarité en SSS » BO 18 du 1 mai 2003).

Les élèves doivent subir une visite médicale annuelle et bénéficient d'un environnement médicalisé de proximité (Cf. « Circulaire 2003-062 du 24-4-2003, Examen et suivi médical des élèves des SSS » BO 22 du 29 mai 2003). Les sportifs se rendront par leurs propres moyens aux convocations qu'ils auront eux-mêmes sollicité.

Du résultat positif de cette visite initiale, dépendra l'entrée dans la structure.

Le suivi est assuré par le médecin personnel de l'élève et l'infirmière scolaire. Cette dernière pourra vérifier durant l'année scolaire l'état de santé des élèves, afin de préserver leur santé, de repérer les signes de fatigue et de permettre leur épanouissement dans le domaine du sport et des études. Au regard des obligations dans ce domaine des structures de type « Pôle espoirs », une visite intermédiaire annuelle semble raisonnable.

Article 9 :

En cas de blessure ou de maladie, survenant pendant les heures d'entraînement, les athlètes doivent suivre les démarches suivantes :

1. L'athlète est adressé à l'infirmierie qui selon la gravité pourra déclencher le protocole d'urgence.
2. En l'absence d'infirmière, c'est l'encadrant sportif qui, selon la gravité, devra déclencher le protocole d'urgence.

En cas de blessure ou de maladie survenant à l'extérieur du lycée, le joueur ou sa famille doivent informer rapidement le responsable de la Section Sportive.

Article 10 :

La récupération et la rééducation, en fonction de la prescription médicale, doivent être scrupuleusement respectées.

En cas d'arrêt, celui-ci doit être stipulé par écrit par un médecin.

#### IV-SANCTIONS

Article 11 :

En cas de non-respect de tout ou partie du règlement général et spécifique et selon la gravité des écarts, l'élève est soumis aux sanctions suivantes :

- \* exclusion de l'entraînement pour une période déterminée,
- \* exclusion définitive de la section sportive,
- \* exclusion définitive du lycée après décision du Conseil de Discipline.

# SECTION SPORTIVE SCOLAIRE LYCEE PARC IMPERIAL GARÇONS

## COMITE 06 DE HANDBALL CITE SCOLAIRE PARC IMPERIAL NICE

### DOSSIER DE CANDIDATURE

à retourner avant le **23 MAI 2019**

Lycée du Parc Impérial  
Secrétariat du proviseur-adjoint  
2 Avenue Paul Arène  
06050 NICE Cedex

- θ - Fiche d'inscription à la journée de recrutement
- θ - Attestation d'acceptation du règlement intérieur de la Section Sportive Handball
- θ - Fiche de renseignements scolaires
- θ - Fiche de renseignements sportifs
- θ Photocopie des bulletins scolaires de l'année **2018/2019** (1er et 2ème trimestre).
- θ Confirmation de votre candidature par mail : [etstephane@numericable.fr](mailto:etstephane@numericable.fr)

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous adresser à:  
Monsieur Stéphane ETCHEVERRY  
Professeur d'EPS  
Responsable de la Section Sportive Handball de Nice  
Tel : 06 11 60 21 54

**FICHE D'INSCRIPTION POUR LA JOURNEE DE RECRUTEMENT  
SECTION SPORTIVE HANDBALL**

**A renvoyer pour le 23 MAI 2019 dernier délais.**

Je soussigné : .....

Demeurant à : .....

Demande la participation de mon fils à la journée de recrutement de la Section Sportive en qualité de joueur :

NOM : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

CLUB : .....

Places en jeu (dans l'ordre préférentiel) : .....  
.....

Nom, adresse et N° de téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence :

M. : ..... Tél. : .....

Adresse : .....  
.....

- Je déclare que mon enfant est couvert par une Police d'Assurance contre les accidents.

- Je dégage par la présente, les responsables de la journée de recrutement et le lycée du PARC IMPÉRIAL de toute responsabilité en ce qui concerne mon enfant, tant pour les accidents qui pourraient lui être imputables, que pour ceux qu'ils pourraient subir pendant les différentes activités de cette journée, ainsi qu'au cours des déplacements occasionnés.

- J'autorise le responsable à prendre toute mesure d'urgence, en cas d'accident ou de maladie grave, à faire transporter mon fils dans un établissement hospitalier le plus proche pour y recevoir des soins ou subir toute intervention chirurgicale jugés nécessaire par le médecin.

Fait à ..... le .....

Signature

(Faire précéder de la mention "Lu et approuvé")

# ATTESTATION

Nous, soussignés, Madame, Monsieur.....

responsables légaux de Monsieur .....

candidat à la Section Sportive Handball de Nice, reconnaissons avoir pris connaissance du règlement intérieur du lycée et de la Section Sportive Handball de Nice.

Nous nous engageons en accord avec notre enfant à le respecter dans son intégralité, en cas d'admission.

Fait à ....., le .....

Les Parents

L'élève



# FICHE DE RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Dossier de candidature Section Sportive Handball Masculin Lycée - Nice

Photo  
obligatoire

Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Lieu : .....  
Département : .....

Adresse des Parents (ou du représentant légal) :  
Madame - Monsieur .....  
.....  
Tél.dom.....Tél.Port. parents.....Tél. Port.Enfant .....  
Email parents : .....  
Email enfants : .....  
Profession du père : .....  
Profession de la mère : .....

## SITUATION SCOLAIRE ACTUELLE

Nom de l'établissement : .....

Adresse : .....  
.....Tél.....

Classe suivie : ..... Langue vivante 1 : .....

Langue vivante 2 : .....

Série pour les lycéens en Premières : S ES L STMG (entourez)

## SITUATION SCOLAIRE PROCHAINE

Nom de l'établissement : LYCEE DU PARC IMPERIAL

Adresse : 2 avenue Paul Arène 06000 NICE

Classe demandée : ..... Langue vivante 1 : .....

Langue vivante 2 : .....

Première STMG : oui non

Première générale, spécialités envisagées :

1/..... 2/.....

3/.....

Régime demandé : Demi-pensionnat - Externat

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

(Toutes les rubriques doivent être remplies)

Club du Joueur : .....

Niveau de jeu actuel : .....

Nom de l'Entraîneur : ..... Tel entraîneur : .....

Mail entraîneur : .....

Poste occupé : 1) ..... 2).....

Taille : ..... Poids : ..... Droitier/Gaucher

Nombre d'entraînements par semaine :  
.....

**Stage /Sélections ou compétitions avec le département ou la ligue :**

Saison 2018/2019 :

- 
- 
- 
-